

NeXT

HEALTH AND
ENGINEERING

Appel à Projet "INNOVEZ"

Cahier des charges

VOLET 1
NOUVEAU PARTENARIAT

OBJECTIFS STRATEGIQUES DU VOLET NOUVEAUX PARTENARIATS

L'objectif de ce volet de l'appel à projet est d'inciter l'émergence de nouveaux partenariats bilatéraux entre unités de recherche et entreprises.

DEFINITION DES PROJETS ATTENDUS

Cette aide concerne les nouveaux partenariats de recherche avec une entreprise autour d'un projet scientifique (hors contrats de prestation).

Le projet de recherche est construit sur un sujet d'intérêt partagé avec l'entreprise.

Le laboratoire apporte des ressources et des moyens, des compétences et équipements, pour l'obtention de résultats.

Périmètre scientifique et type d'activités

Il peut s'agir de projets de recherche en phase de faisabilité, de réalisation de premiers démonstrateurs ou prototypes en laboratoire ou de travaux de recherche pour lesquels une enveloppe financière réduite permettra de d'initier un partenariat, ayant le potentiel de s'inscrire sur la durée, par exemple en phase préliminaire de projets collaboratifs faisant appel aux financements « classiques » nationaux et internationaux (ex : Bpifrance, ANR, H2020, etc...).



CRITÈRES spécifiques d'éligibilité ◀

Porteur : chercheur, enseignant-chercheur ou clinicien, employé par un établissement fondateur de NExT ou le CNRS, ou bien portage conjoint entre un établissement fondateur (ou le CNRS) et un partenaire non fondateur, auquel cas le portage administratif et financier est assuré par l'établissement fondateur ou le CNRS.

Par nouveau partenariat est entendu une collaboration entre une entreprise et une unité de recherche qui n'ont pas travaillé ensemble au cours des 5 dernières années.

Le co-financement par l'entreprise n'est pas obligatoire mais sera un atout.



CONDITIONS particulières d'exécution ◀

Une fiche décrivant le projet avec des éléments non-confidentiels ne pouvant pas compromettre la protection intellectuelle des résultats du projet, rédigée par le porteur, sera publiée sur le site de NExT.

Un rapport final, faisant apparaître les retombées du projet et les suites envisagées, sera rédigé et fourni à NExT au terme du contrat.

CRITÈRES d'évaluation et De sélection des projets

Critères d'évaluation

- Les projets devront présenter un programme de recherche: les verrous et les nouveautés/différenciations par rapport à l'état de l'art doivent être clairement identifiés.
- Engagement des partenaires: les perspectives visées à l'issue du projet doivent être clairement identifiées (objectifs visés et suites envisagées en termes de partenariats, jalons dans un programme de recherche plus vaste, dépôt d'un dossier de projet,...)
- Impact du projet sur la visibilité et la notoriété de l'écosystème Nantais dans les thématiques de NExT
- Une part de cofinancement sera un atout pour la sélection du projet.
- La labellisation pour un ou des pôles de compétitivité partenaires de NExT sera un atout pour la sélection du projet

Procédure de sélection

- Vérification de l'éligibilité réalisée par NExT sur la base des informations et des documents déposés à la date de relevé. L'inéligibilité sera avérée si ces informations sont manquantes, mal renseignées ou discordantes.
- Pré-évaluation par NExT avec grille de notation à critères pondérés. Seuls les projets supérieurs à la moyenne seront instruits.

Critères	Nouveauté collaboration au niveau de l'équipe		Impact territorial de l'entreprise			Niveau implication entreprise (dont flux financier)			Lien avec thématique prioritaire NExT			Potentiel du partenariat (stratégie, suites)			Caractère original de la recherche	
	2		2			2			2			4			4	
Poids du critère																
Niveaux	Jamais	> 5ans	Fort	Moyen	Faible	Fort	Modéré	Faible	Très fort	Fort	Faible	Important	Modéré	Incertain	Important	Faible
	1	0	2	1	0	2	1	0	2	1	0	2	1	0	1	0

- Diffusion au GT restreint de la grille de notation et des dossiers ayant obtenus une note supérieure à la moyenne
- Demande de compléments d'information si nécessaire = pas de travail supplémentaire de montage à l'issue de la pré-sélection
- en GT restreint, discussions et classement des propositions de projets. Les discussions du GT aboutissant à un consensus s'exprimant par un classement des propositions les unes par rapport aux autres
- Sélection par NExT, sur la base du classement et du budget prévu par vague, des dossiers à proposer au financement
- Soumission de la liste des projets proposés au financement en Comité des fondateurs qui décidera des projets qui seront soutenus



**TYPE de
financement**



Subvention attribuée au porteur, dont le montant dépendra du projet, plafonné à 50K€



**MODALITÉS spécifiques de
Soumission** 

Une lettre d'engagement dans le projet signée par le responsable de l'entreprise, ou le contrat de collaboration si déjà établi, devra être fournie.